

Habilitations électriques selon la NFC 18-510

B1, B1V, B2, B2V, BR, BE et BC

OBJECTIF DE FORMATION

Savoir réaliser en sécurité des opérations d'ordre électrique dans les zones présentant des risques électriques et dans le respect des exigences de la norme NFC 18-510.

Durée de la formation :

- 3 jours pour une formation initiale
- 1,5 jour pour un recyclage

incluant 0,5 jour de travaux pratique

PÉDAGOGIE

- Formation théorique et pratique
- Remise d'un livret en fin de stage
- Contrôle individuel des connaissances en fin de stage
- Envoi à l'employeur d'une attestation de suivi de stage

Aucun pré-requis nécessaires.

Population concernée :

Personnel électricien chargé d'assurer des travaux, des dépannages, des mesures, des essais ou autres opérations sur des ouvrages électriques

PROGRAMME DE FORMATION

- La réglementation et la norme
- Les dangers du courant électrique
- Les ouvrages et les installations basse et haute tension
- Les zones d'évolution (à risque)
- Les opérations (travaux, interventions, essais, consignation...)
- Les protections individuelles et collectives
- Les outillages et matériels de sécurité
- Les niveaux d'habilitation
- Les responsabilités de chaque acteur
- Les documents et le formalisme associé
- La conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique
- La mise en pratique